

Tout savoir sur l'aménagement numérique

Depuis 2005, le Pays Voironnais s'est engagé dans un projet d'envergure pour mettre le Haut Débit à la portée de tous. Son objectif était triple : assurer l'attractivité et la compétitivité économique du territoire, l'aménager de façon équitable pour les ménages et les entreprises et développer des offres Internet attractives.

Quels objectifs ?

- La desserte en très Haut Débit (100 Mb) de 29 zones d'activité et 33 sites publics
- Ouvrir le réseau à la concurrence en dégroupant tous les répartiteurs et sous répartiteurs France Telecom du territoire.
- Fournir 2 Mb minimum à l'ensemble des abonnés : le Haut Débit permet d'accéder à de nombreux services : plateforme de travail pour les TPE-PME, surfer sur Internet à grande vitesse, télécharger des documents, créer des sites échanger des informations, se former depuis son lieu de travail ou son domicile.

Qui fait quoi ?

Pour mettre en place et exploiter ce réseau haut débit, le Pays Voironnais a opté pour une délégation de service public confiée à SFR Collectivités pour une durée de 22 ans. Le délégataire dénommé « Pays Voironnais Network » construit et entretient le réseau. Il fournit l'architecture et les services associés aux fournisseurs d'accès internet (SFR, Bouygues, Free, Completel, Orange, IP Line, Alsatis...), qui sont les seuls interlocuteurs des particuliers et des entreprises.

Quel budget ?

12,5 M€ HT dont 3 M€ à la charge de la Communauté du Pays Voironnais, 2 M€ à la charge de la Région Rhône Alpes et 1.4 M€ à la charge de l'Europe.

> **Le dégroupage c'est quoi ?**

> **En savoir plus**

40 rue Maitrejean
cs 80363
38016 Voiron cedex
Lundi - vendredi : 9h-12h / 13h30-18h
Tél. : 04 76 93 17 71

<http://www.paysvoironnais.com/les-projets-en-cours/tout-savoir-sur-l-amenagement-numerique-576.html>